



Bulletin sur la première conférence internationale des parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)
en collaboration avec la Banque Mondiale

EN LIGNE SUR [HTTP://WWW.IISD.CA/YAMB/PSMCAFE1/](http://www.iisd.ca/yamb/psmcafe1/)
VOLUME 129, No. 2, JEUDI 26 OCTOBRE 2006



RESUME DES POINTS FORTS DE LA PREMIERE CONFERENCE INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES SUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE: MERCREDI 25 OCTOBRE 2006

La première conférence internationale des Parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale s'est poursuivie le Mercredi 25 octobre 2006 à Yaoundé. Dans la matinée, les participants ont travaillé par études de cas sur le second thème de la conférence: «élaboration des stratégies de suivi évaluation de la mise en œuvre des politiques sous régionales en matière de biodiversité» Dans l'après-midi, ils se sont divisés en trois groupes de travaux: fiscalité forestière; partenariats; législations nationales et accords internationaux. Dans la soirée, ce sera en trois sessions parallèles qu'ils suivront des présentations sur la certification forestière, les questions de genre dans la gestion des ressources naturelles, et les nouveaux outils de gestion forestière.

SOUS – THEME 2: ELABORATION DES STRATEGIES DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOUS-REGIONALES EN MATIERE DE BIODIVERSITE

Salah Mahamat Nour, Tchad, exposera sur l'harmonisation des politiques, législations forestières et gestion durable des ressources transfrontalières au Tchad. Il relèvera l'importance du Parlementaire dans l'exécution des plans de financement et appels de fonds pour le développement.

Claus-Michael Falkenberg, GTZ, parlera des stratégies de suivi –évaluation des politiques sous régionales de biodiversité et de leur exécution. Il notera l'existence d'une volonté politique claire en la matière, ainsi que pour le développement d'une vision commune à travers le plan de convergence. Il résumera ensuite quelques initiatives de suivi – évaluation, même celles menées par les ONG. Selon lui, de nouvelles approches ne sont pas nécessaires, mais plutôt un besoin de capitaliser les données existantes et travailler à partir d'elles. Il dira l'importance des bases de données dans la poursuite des activités de développement, par la possibilité qu'elles offrent d'évaluer l'utilisation adéquate des fonds.

Roger Ngouffo, Cameroon Environmental Watch (CEW), a expliqué le rôle du CEW dans le développement des normes et législations forestières. Il expliquera quelques méthodes de contrôle du transport du gibier vers les centres urbains, en insistant sur l'illégalité de la majorité de ce trafic. Il parlera

ensuite des travaux destinés à cartographier les itinéraires de chasses et de commercialisations, déplorant l'insuffisance des données disponibles.

René Oyono, Centre International de Recherche Forestière (CIFOR), parlera du législateur environnemental en Afrique. Il attirera l'attention sur la violence inter – étatique, la décentralisation forestière, l'intensification du commerce avec la Chine, tous facteurs à prendre en compte dans l'élaboration des stratégies de gestion forestières. Il insistera sur la nécessité d'utiliser les réformes juridiques pour promouvoir l'accès des communautés locales à la propriété, en précisant que les Parlementaires devraient en être les instigateurs.

Nicolas Shuku Onemba, RDC, a parlé de la réduction des impacts environnementaux dans les zones forestières, et de la promotion du développement durable en Afrique centrale. Il soulignera les pré – requis légaux, pour les études d'impacts environnementaux. Il reviendra sur la nécessité d'appliquer la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo, en focalisant l'attention sur les concessions et la certification forestières.

L'honorable Angéline Ndo Engolo Evina, Cameroun, a parlé du rôle du Parlementaire dans un partenariat multi – acteurs, à partir du cas de la forêt modèle Campo – Ma'an. Elle parlera des conflits liés à la présence de concessions forestières et du besoin de promouvoir dialogue et transparence. L'honorable déclarera que l'approche qui consiste à impliquer toutes les parties prenantes au début du processus assurait une meilleure intégration des communautés locales, et augmentait la valeur de la forêt à tous les niveaux.

Bradley Kinder, WRI, présentera un outil d'évaluation de la performance des institutions législatives. Il expliquera l'objectif d'augmenter la crédibilité des parlements et parlementaires auprès des électeurs. Clément Kalonga, Malawi, présentera la méthodologie de l'étude qui comprenait entre autres l'analyse de documents Handsar, d'articles, et de rapports exécutifs.

Shamisa Mtisi, Zimbabwe Environmental Law Association, a présenté les résultats de leurs recherches, qui montrent que, les Parlementaires Zimbabwéens ont une connaissance insuffisante des questions environnementales, et évitent de ce fait d'en débattre au Parlement. Elle présentera les contraintes de l'étude, notamment le mauvais archivage des minutes du parlement. Mtisi a expliqué que la prochaine étape était de s'engager dans un dialogue, destiné à aider les Parlementaires à mieux comprendre leur rôle.

Abunaw Rose Makia, Groupe Parlementaire pour la protection de l'environnement, présentera l'expérience camerounaise en matière de renforcement des capacités environnementales des parlementaires. Elle déclarera

Le *Bulletin sur la première conférence des parlementaires sur la gestion durable des forêts d'Afrique centrale* est une publication de l'Institut International du Développement Durable (IIDD) <info@iisd.ca>, éditeurs de *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>. Ce numéro a été rédigé par Karen Alvarenga, Ph.D., Asheline Appleton, Melanie Ashton et Peter Wood. Edition numérique: Joe Nyangon. Version française: Adonis Milol. Edition en chef: Reem Hajjar <reem@iisd.org>. Directeur du Service d'Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. La couverture de cette réunion a été financée par la Banque Mondiale. L'IIDD peut être contacté au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans d'autres publications moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont envoyées par courriel aux listes de distributions (dans les formats HTML et PDF) et peuvent être disponibles sur le site Web de l'IIDD, Service d'Information, <<http://www.iisd.ca/>>. Pour tous renseignements sur le *Bulletin*, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org> ou par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du IIDD couvrant la première conférence des parlementaires sur la gestion durable des forêts d'Afrique centrale est joignable par courriel à <peterw@iisd.org>.

les objectifs de promotion de la bonne gouvernance du groupe et son engagement à améliorer la performance du parlementaire en la matière. Elle a conclu sur l'espoir que la conférence améliore les connaissances des parlementaires et leur permettent d'être plus efficace dans les matières environnementales.

Les discussions suivantes traiteront de l'importance de promouvoir les études d'impacts et la réduction de leur coût. Arthur Bainomgisha, Coalition d'Avocats pour le Développement et l'Environnement (ACODE), a réitéré l'importance de la constitution de groupes parlementaires pour l'environnement, même en dehors des assemblées.

SOUS – THEME 3: MECANISMES DE FINACEMENT ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Martine Billanou, Agence Néerlandaise de Coopération (SNV), a expliqué pourquoi le sous – thème était divisé en deux: le parlementaire et la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du plan de convergence; et la conservation des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté. Elle présentera brièvement les activités de la SNV sur les forêts, la gouvernance et le partenariat.

PARLEMENTAIRES ET MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES: Christophe Besacier, PFBC, précisera le rôle des Parlementaires dans la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du plan de convergence. Il indiquera que la COMIFAC mettrait en place un mécanisme financier d'exécution du plan de convergence, qui pourra recevoir des fonds publics et privés. La COMIFAC aurait aussi recommandé la création d'une taxe sous – régionale dont un pourcentage serait destiné à un fonds de financement des activités du plan de convergence.

Shandrak Ekette Ondoua, Agence Nationale des Forêts (ANAFOR), expliquera les stratégies camerounaises de renouvellement des forêts, et la part active que prennent les communautés locales et le secteur privé dans l'exécution de ces stratégies.

Zac Tchoundjeu, Centre International pour l'Agroforesterie (ICRAF), démontrera comment, des communautés locales améliorent leurs revenus et conduisent la gestion durable des forêts, par la culture de PFNL à forte valeur marchande, en réponse à l'instabilité des prix des café et cacao.

Karl Morisson, WRI, parlera d'une étude sur la redistribution des revenus forestiers aux communautés locales. René Oyono, CIFOR, en présentera les résultats, et expliquera comment la foresterie sociale réduit la pauvreté, et augmente l'implication des parties prenantes. Il recommandera la révision des mécanismes de gestion des revenus de la fiscalité décentralisée, afin d'augmenter les bénéfices pour les communautés locales.

Jeanne Marie Mindja, Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD), expliquera que leur réseau facilitait l'implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles. Elle relevera les activités liées au plan de convergence et à l'exploitation des ressources forestières non ligneuses.

Divine Foundjem, ICRAF, présentera une approche innovante de conservation et de gestion des ressources naturelles. Ladite approche incite les paysans à vendre des PFNL, augmente leurs capacités de négociation, et leur permet de développer des stratégies de ventes viables. Foundjem soulèvera les difficultés rencontrées par les paysans dans la commercialisation des PFNL, notamment une faible

organisation, une mauvaise connaissance du marché, et des moyens de stockages inappropriés. Il insistera sur la nécessité de promouvoir le partenariat paysans – commerçants.

Le Sénateur William Mu Nyembabazi, Burundi, et Salvador Ndabirorere, Enviro – Protec, Burundi, ont présenté des projets conjoints contre la pauvreté au Burundi. Le Sénateur, insistera sur l'intégration gestion durable – développement, par l'implication de toutes les parties et la promotion de partenariats de conduite d'activités protectrices de l'environnement. Ndabirorere expliquera que enviro – Protec, s'occupait d'éducation environnementale, de sensibilisation et de participation des parties prenantes pour promouvoir conservation, gestion durable des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté.

TRAVAUX EN GROUPES

LEGISLATIONS NATIONALES: Modérateur Bofaya Botaka –Baende, RDC, après délibérations sur le contenu des termes, ce groupe a planché sur les initiatives sous – régionales de gestion forestière telles que, COMIFAC, AFLEG, FLEGT. Il se préoccupera de savoir si ces différentes initiatives contribuaient à l'exécution du plan de convergence; la ratification du traité de la COMIFAC, avec le regret que tous ne l'ai pas à ce jour ratifié, et recommande que cette ratification soit accentuée. Sur le rôle des Parlementaires dans l'application des lois nationales, et des conventions internationales, les participants évoqueront la question de la compatibilité des lois forestières et foncières, soulèveront le fait que les réglementations nationales et sous – régionales ne reflétaient pas toujours les dispositions des conventions internationales.

FISCALITE FORESTIERE: Modérateur Timothée Fomété Nembot, Cameroun, ce groupe discutera des impacts de la fiscalité sur la GDF, des mécanismes de collecte et redistribution des taxes, et de l'élaboration d'un plan d'action pour permettre aux Parlementaires de faire un meilleur usage des budgets. Le débat s'est focalisé sur la question de la Redevance Forestière Annuelle (RFA), et le rôle des Parlementaires. Fomété résumera les recommandations issues des délibérations. La première recommandait l'amélioration de l'information des Parlementaires sur les différentes modalités de taxation en rapport avec le développement durable. La seconde concernait l'augmentation des capacités des parlementaires à utiliser efficacement les revenus fiscaux pour le développement local. La troisième, spécifique au Cameroun, recommandait la mise à jour du cadre juridique afin d'impliquer les Parlementaires dans la gouvernance locale des revenus fiscaux.

PARLEMENTS ET PARTENARIATS: Modérée par Matsembe Apollinaire, Gabon. Matsembe rappellera le mandat du groupe: dresser une liste de partenaires potentiels pour les parlementaires; un plan d'action de promotion du partenariat entre parlementaires et autres acteurs; contraintes et opportunités pour REPAR- CEFDHAC, en vue de la promotion du partenariat avec les acteurs identifiés; évaluer les possibilités de partenariat entre REPAR – CEFDHAC – GLOBE – PFBC – BAILLEURS et autres organisations; identifier contraintes et opportunités à lier développement et partenariats pour la gestion durable. Les participants discuteront des approches, stratégies et modalités d'atteinte des résultats. Certains participants parleront du besoin d'établir les critères du partenariat. Un consensus s'est fait sur le besoin d'identifier les partenaires à différents niveaux, social, politique, scientifique, et que ces partenaires devraient aider à l'exécution du plan de convergence.